

La Proiselière et Langle

Bulletin municipal annuel 2017

Le Mot du Maire



Chers concitoyens,

- La fin de l'année est l'occasion pour moi de m'adresser à vous.
- 2018 arrive avec son lot de réformes, restons optimistes.
- 2017 a été l'année des élections présidentielles et législatives.
- Une nouvelle approche de la politique est sortie des urnes.
- Ces nouveaux Elus, majoritairement issus de la société civile connaissent-ils les problèmes de nos campagnes ?
- On a l'impression que la nouvelle majorité a la volonté de vider les petites communes « trop coûteuses » de leurs Elus et les obliger à fusionner.
- Il faut rappeler que les Maires sont en première ligne pour répondre aux attentes des habitants.
- Dire qu'il y a trop d'Elus locaux et qu'ils ont un coût, c'est dénigrer ces Elus municipaux, dévoués, investis, majoritairement bénévoles qui aident au quotidien au fonctionnement des communes.
- Il faut que les Elus se battent pour défendre les populations, pour défendre un mode de vie, pour défendre une certaine idée de la démocratie.
- En 2017 nous avons intégré définitivement la COM COM de la Haute Vallée de l'Ognon, elle va prendre l'appellation des 1000 Etangs prochainement.
- Les choses se sont déroulées dans le calme et la sérénité, notre vallée est entendue, pour preuve la création de la Maison du Tourisme à Faucogney.
- Vous avez pu vous rendre compte que les taux d'imposition avaient été lissés sur la première année.
- Pour cette raison, comme déjà en 2016, en 2017 notre commune n'a pas augmenté les siens.
- Je n'oublie pas de remercier les membres du Conseil Municipal pour les décisions prises ensemble dans l'intérêt général de notre collectivité.
- Merci également à tous ceux d'entre vous qui bénévolement contribuent à l'entretien de notre commune.
- Toujours un grand merci aux dames qui ont participé au concours des maisons fleuries, cela contribue à l'embellissement de nos villages et hameaux.
- Je souhaite la bienvenue aux nouveaux habitants que nous avons accueillis cette année, particulièrement aux deux ménages qui ont choisi de construire leur maison dans la commune.
- Au seuil de la nouvelle année, je vous souhaite à toutes et à tous, ainsi qu'à vos familles, en pensant aux personnes seules ou malades, mes meilleurs vœux de bonne et heureuse année.
- Que 2018 vous épargne trop d'épreuves et vous garde en bonne santé.

Votre maire, Gérard MAUFFREY

● NOS ROUTES :

Réparations localisées sur toutes les voies communales
Travaux réalisés par l'Entreprise GEORGES MICHEL
Coût des travaux : 2750 € HT
Travaux subventionnés par le Département à 23 %

● TRAVAUX SUR LA VOIE COMMUNALE N° 4 DU CLOS VAUDOT

Récupération par drainage de l'eau de la route qui inondait
le bâtiment de la maison ROUX
Travaux réalisés par l'Entreprise FAILLACE 70300 SAINT – SAUVEUR
Coût des travaux : 1070 € H.T
Travaux subventionnés par le département à 23 %

● FAUCHAGE DES VOIES COMMUNALES :

Travaux réalisés par l'Entreprise THOMAS JEROME
Coût des travaux : 2 520 € TTC
Travaux non subventionnés

● DENEIGEMENT DES VOIES COMMUNALES HIVER 2016 – 2017 :

Travaux réalisés par l'Entreprise BELUCHE Patrick
Coût du déneigement et sablage : 1 830 €
Aide du Département : 390 €

● NOTRE FORÊT :

- VENTE DE BOIS BORD DE ROUTE :

Scierie du TEZIN :	764 €
CENCI :	5 931 €
OGF « Département Industrie 70 JUSSEY »:	9 732 €
Vente de bois sur pied aux affouagistes :	1 680 €
Rôle d'affouage :	7 402 €
Total des ventes :	<u>25 509 €</u>



● COUT DU BUCHERONNAGE – DEBARDAGE

Travaux réalisés par Patrick BELUCHE : 4 130 €
Coût pour la fabrication des stères :
Travaux réalisés par Patrick BELUCHE : 6 080 €

Total : 10 210 €

● FRAIS ONF :

Contribution à l'ha :	240 €
Contribution volontaire obligatoire (nouveau) :	88 €
Frais de gardiennage :	3 511 €
Frais de cubage et classement :	876 €

Total : 4 715 €

Solde de notre forêt pour l'année : 10 674 €



● TRAVAUX EN FORET :

Nous avons investi pour l'avenir de notre forêt :

- Plantation de 1700 chênes Coupe N° 2 : 2414 € H.T
- Dégagement de ces plants à l'automne : 862 € H.T
- Ces travaux ont été réalisés par l'Entreprise Pépinières WADEL 68580 UEBERSTRASS

Coût total : 3 276 € H.T

● SYNDICAT DES 5 COMMUNES :

Entretien des biens Intercommunaux et fonctionnement des écoles :

Le budget pour notre Commune s'élève à 16 880 €.

● TRANSPORT DES DEUX VALLÉES :

L'approche des élèves du Bois de la GRANGE pour le Lycée de Luxeuil a été divisé par deux avec la commune de LA CORBIERE

Coût pour l'année 2017 : 750 €

● POUR INFORMATION

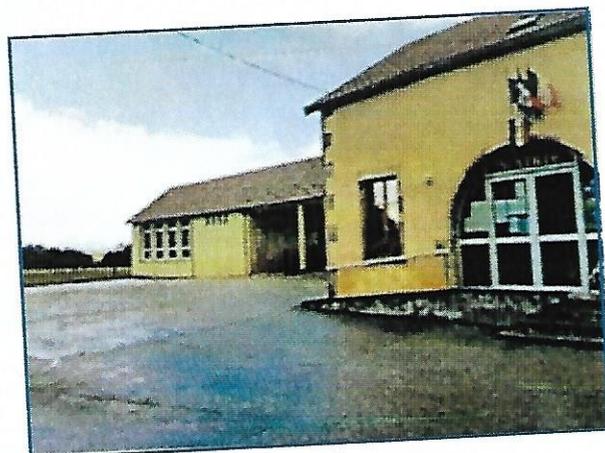
En 2018 nous devons réaliser les travaux de mise aux normes d'accessibilité pour les personnes à mobilité réduite dans nos bâtiments communaux (mairie – école).

L'étude a été confiée au Cabinet d'Etudes HAND ET VIE 70000 VESOUL et le montant estimé des travaux

s'élèverait à 29 700 € H.T

Une demande de subvention au Département a été faite, l'aide départementale pourrait être de 40 % .

Egalement une demande a été faite à l'Etat, pour la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) qui pourrait être de 30 %.



LA VIE DE LA COMMUNE

Après 2 années passées au secrétariat de notre Mairie, le contrat de travail de Madame GRANDGIRARD Céline se terminait au 30 septembre 2017.

D'un commun accord avec elle nous n'avons pas renouvelé son contrat.

Après le lancement obligatoire d'appel à candidature, Madame MOUGENOT Sonia qui réside à La Lanterne avait postulé.

C'est elle qui avait assuré le remplacement de Céline GRANDGIRARD pendant 5 mois de congés maternité et 1 mois et demi d'arrêt maladie. Malgré le fait qu'elle débutait dans la fonction nous avons apprécié son soucis du travail bien fait, son envie de réussir et de donner satisfaction.

De ce fait nous l'avons retenu et avons signé un contrat de 3 ans avec elle.

Elle est titulaire d'un diplôme universitaire d'Etat (adjoint administratif – secrétaire de mairie).

Elle assure également le secrétariat de la commune d'Ecromagny et aussi le secrétariat du Pôle Educatif de Citers.

Nous lui souhaitons une rapide intégration et qu'elle devienne la personne de confiance et aussi la confidente entre les Elus et les administrés.



Imp. Edimac - Luxeuil

● COMMEMORATION DU 09 AOUT 1944

Le Sous - Préfet Alain NGOUOTTO nous a fait l'honneur de participer à la commémoration du Souvenir de la Tragédie du Maquis du BOIS DE LA GRANGE .

Cette cérémonie est toujours très suivie par la population locale, les représentants du Département, les Maires des communes environnantes, les associations patriotiques et de nombreux porte-drapeaux.

Il est nécessaire de rappeler pour les plus jeunes que cette tragédie s'est déroulée sur le territoire de notre commune dans le BOIS DE LA GRANGE où 5 jeunes résistants furent tués par les nazis, une stèle est érigée à cet endroit au hameau de La Grange Brulée.

Cette commémoration est organisée chaque année par les communes de La Proiselière et La Bruyère avec le concours des Anciens Combattants.

Chaque année, la commune de La Proiselière dépose une gerbe.



INFORMATIONS

***A compter du 01 Janvier 2018,
la permanence du secrétariat aura lieu le mardi de 13h à 19h.***

• ***Les personnes qui voudraient s'inscrire sur les listes électorales doivent le faire au plus tard le 30 décembre 2017. Une permanence sera assurée ce jour-là de 10 h à 12 h.***

• ***Les personnes qui souhaitent participer au concours des maisons fleuries doivent s'inscrire en Mairie au plus tard le 15 mai 2018.***

• ***Fermeture du secrétariat de mairie du 26 au 30 décembre 2017.***